

2.5 p. 100. Toutefois, le Livre blanc sur les résultats financiers signale que 80 p. 100 de cette hausse sont attribuables à l'inflation des prix, de sorte que nous devons tenir compte de ce fait quand il évalue une augmentation du produit national brut.

M. Bell (Carleton): L'honorable député n'a-t-il pas prétendu l'année dernière que prévoir 2 p. 100, c'était être optimiste?

L'hon. M. Pearson: Ce l'était.

M. Benidickson: Je veux faire ressortir que, d'après ces hypothèses, les faits ont démontré que le ministre avait fait erreur. En fait, le Livre blanc établit que le niveau de vie des Canadiens a baissé un peu en 1958. La hausse du coût de la vie a été plus forte que la faible augmentation des salaires, ce qui a réduit le salaire réel pour la première fois ces dernières années. Mon honorable ami peut faire ses propres calculs à partir du Livre blanc, où à la page 5, je pense, il est dit que les quatre cinquièmes de l'augmentation de 2.5 p. 100 sont attribuables à l'inflation des prix.

J'ai dit l'autre soir, et il vaut la peine, je pense, d'y insister, qu'il est bien difficile d'être aussi optimiste qu'on le voudrait en considérant la possibilité d'un produit national brut aussi important. Une hausse constante de ce produit tient, en effet, à deux éléments essentiels: les exportations et les investissements. Depuis l'exposé financier, nous avons reçu le dernier numéro du *Financial Post*, journal auquel on peut vraiment se fier. Voici ce que ce journal disait de ces éléments le 11 avril 1959:

Les exportations donnent encore plus de signes d'un recul par rapport aux niveaux élevés de l'an dernier. En février, par exemple, les marchandises canadiennes vendues à l'étranger étaient en baisse de 11 p. 100, compte tenu des influences saisonnières. Il est improbable que la baisse soit aussi accentuée pour l'année entière, mais bien des producteurs ont encore bien du mal à distinguer quelque soudaine reprise de la demande étrangère pour la plupart des produits de source canadienne.

La statistique de cette année, qui ne couvre que les deux premiers mois, nous fait voir, en réalité, que notre déficit commercial est trois fois plus élevé que l'an dernier. Au sujet des dépenses d'équipement, autre élément d'importance primordiale du produit national brut, on lit ce qui suit dans le même numéro du *Financial Post*:

On n'entrevoit aucun indice d'un renversement de tendance quant aux dépenses d'équipement du secteur privé. Pour l'année 1959, la diminution sur l'année précédente sera de 5.5 p. 100 environ au Canada. Aux États-Unis, par contre, le programme des entreprises pour l'année 1959 prévoit un accroissement de dépenses de 4 p. 100 sur l'année dernière.

Je dirai au ministre que de tels chiffres n'ont rien de bien attrayant. En outre, en

ce qui concerne le secteur privé, selon le dernier rapport, que j'ai en main, de la maison de courtage A. E. Ames, relativement aux emprunts des sociétés canadiennes jusqu'au 23 mars, ces emprunts, qui traduisent des projets de dépenses d'équipement, ont baissé de 76 p. 100, pour s'élever à 48 millions de dollars cette année, au lieu de 207 millions l'an dernier.

A ce point, je ne chercherai pas à établir quel est le déficit réel des comptes de 1958-1959 ou de 1959-1960. Toutefois, je signalerai de nouveau que, par suite d'une habile comptabilité, le ministre réussit quand même à produire ce déficit de 617 millions de dollars plutôt que le chiffre réel de 835 millions. Je dirai au ministre que s'il voulait empêcher ces dépenses du compte de la défense de figurer dans le budget courant, il ne devait pas se contenter de faire un discours sur le sujet comme il l'a fait en juin dernier, lors de son exposé budgétaire. En réalité, il constatera qu'il a fait en sorte que les dépenses relatives à la défense proposées soient incluses en entier non seulement dans le Livre bleu des prévisions budgétaires mais aussi dans la loi de finance n° 5 comme partie du budget des dépenses au montant brut de 1,630 millions de dollars.

Je crains que nous n'ayons pas vu la fin de ce genre de calcul. Nous avons tous encore remarqué cette année une somme importante de ce genre. Lorsque le ministre prévoit pour l'année courante un déficit de 393 millions de dollars, il est certes évident que, contrairement à la pratique en honneur depuis un grand nombre d'années, il n'a pas l'intention d'inclure dans les dépenses de l'année le déficit prévu de la caisse de pension de vieillesse, au montant de 42 millions de dollars, qu'il est assez facile de calculer. Il n'a pas dit de façon certaine que ce montant serait recouvré même durant l'année suivante. Il dit qu'il faudra peut-être deux ou trois ans pour recouvrer ce montant. Mais il arrive que cette somme fera l'objet d'un emprunt. On se serait attendu, conformément à la pratique de ces dernières années, que cette somme soit comprise dans le budget des dépenses de la façon ordinaire.

J'ai dit l'autre soir qu'un des indices manifestes du déclin de la confiance financière dans la compétence, la compréhension, les intentions réelles et la détermination du gouvernement sur le plan financier en face de problèmes qui, j'en conviens, sont assez lourds et vastes, est la baisse constante du prix offert pour les obligations fédérales. Le ministre s'est adressé de nouveau jeudi à la population. Mais bien que cette dernière se rende compte qu'elle est incapable de changer de médecin d'ici quelques années, elle ne semble